



COMMUNIQUÉ CONJOINT

DES ASSOCIATIONS SANS BUT LUCRATIF APESO-ASBL et REPER-ASBL À la suite de la circulaire ministérielle autorisant le maintien des filles enceintes dans les établissements scolaires

Kinshasa, le 15 juillet 2025

Les organisations Agir pour l'Environnement et le Progrès Social (APESO-ASBL) et Réalités et Perspectives (REPER-ASBL), réunies d'urgence à Kinshasa les 14 et 15 juillet 2025, saluent avec engagement et détermination la circulaire N°MINEDUC-NC/SG/80/DEVC/90/1245/2025, signée le 14 juillet 2025 par le Secrétaire Général a.i. du Ministère de l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté. Cette circulaire, qui entre en vigueur immédiatement, autorise le maintien des élèves filles enceintes dans les établissements scolaires de la République Démocratique du Congo.

Cette mesure courageuse marque une avancée majeure pour les droits des filles à l'éducation et s'inscrit pleinement dans les engagements nationaux, régionaux et internationaux du pays en faveur d'une éducation inclusive, équitable et respectueuse de la dignité humaine.

Une école plus humaine, plus juste, plus inclusive

En mettant fin aux pratiques d'exclusion, de stigmatisation et de sanction à l'encontre des élèves filles enceintes, cette décision contribue à bâtir une école congolaise plus équitable, résiliente et humaine. Elle traduit l'engagement du Gouvernement à réaliser les textes fondamentaux suivants :

Engagements africains et internationaux cités

- Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant (article 11) – droit à l'éducation sans discrimination ;
- Protocole de Maputo (Union Africaine, article 12) – protection des droits des femmes et filles à l'éducation ;
- Agenda 2063 de l'Union Africaine – Afrique prospère, inclusive et éduquée ;
- Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous (Jomtien, 1990) ;
- Déclaration de Dakar (2000) sur l'éducation pour tous ;
- Déclaration d'Incheon et Cadre d'action Éducation 2030 – vers une éducation inclusive et équitable pour tous ;

Objectifs de Développement Durable, en particulier :

- ODD 4 : Éducation de qualité ;
- ODD 5 : Égalité entre les sexes ;
- ODD 10 : Réduction des inégalités ;
- ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs.

Un appel à l'extension de la mesure à l'ensemble du système éducatif

Les experts d'APESO et de REPER appellent les autres sous-secteurs du système éducatif à emboîter le pas au Ministère de l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté, notamment :

- le Sous-secteur de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ;
- le Sous-secteur de la Formation Professionnelle et des Métiers
- le Sous-secteur d'Alphabétisation et Éducation Non Formelle.



Afin d'élargir officiellement cette disposition salubre, dans une logique d'harmonisation nationale en matière d'inclusion éducative.

Les deux organisations rappellent aux autorités l'urgence de concrétiser d'autres engagements en faveur des filles, notamment la distribution gratuite des kits de dignité (serviettes hygiéniques, savons, slips, etc.) dans tous les milieux d'apprentissage, urbains et ruraux. Cela constitue une mesure complémentaire pour garantir la rétention scolaire des filles et leur bien-être.

APESO-ASBL et REPER-ASBL invitent toutes les organisations de la société civile, les syndicats d'enseignants, les réseaux de parents, les comités d'élèves et les médias à assurer :

La vulgarisation de la présente circulaire à tous les niveaux ;

Le suivi de son application effective dans les établissements publics et privés.

Les deux organisations tiennent à saluer vivement la Coalition Nationale pour l'Education, CONEPT en sigle pour les efforts ayant conduit à la signature de cette note circulaire.

Elles saluent les efforts constants du Gouvernement de la République pour la matérialisation de l'ODD 4 et des autres ODD transversaux, ainsi que l'engagement des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) dans l'appui au secteur de l'éducation. Elles remercient tout particulièrement la République Française, lead actuel du Groupe Local Éducation, pour ses actions déterminantes en faveur de l'éducation inclusive, des droits des filles et de l'équité scolaire en République Démocratique du Congo.

Réunis dans la salle de réunion de REPER-ASBL à Kinshasa, sur invitation du Président National d'APESO-ASBL, M. KASAY Muzabi, et du Coordonnateur National de REPER-ASBL, M. Christian KIMBWANGA, les participants ont clôturé leur session de réflexion ce mardi 15 juillet 2025 à 16h30, par la signature du présent communiqué conjoint.

Pour APESO-ASBL

Le Président National

KASAY Muzabi

Pour REPER-ASBL

Le Coordonnateur National

Christian KIMBWANGA